

Labatmale infos

LE JOURNAL D'INFORMATION DES HABITANTS DE
LABATMALE

ÉTÉ 2022

À DÉCOUVRIR

- L'équipe municipale P. 2
- Coeur de bourg P. 3 - 4
- Sécurité P. 5
- Informations diverses P. 6 - 7
- Vie communale P. 8
- Patrimoine P. 9
- Échos du Pays de Nay P. 10
- La parole associative P. 11
- Infos et numéros utiles P. 12



LE MOT DU MAIRE



Chères Labatmalaises,
Chers Labatmalois,

Deux années se sont écoulées depuis la dernière élection municipale, au cours de laquelle vous m'avez accordé votre confiance pour administrer notre village. Deux années d'apprentissage de cette belle fonction de maire, deux années de réalisation du chantier prioritaire du mandat, la réhabilitation des espaces publics de notre cœur de bourg.

À côté de ce projet et au-delà de la gestion du quotidien, nous nous sommes attelés à renforcer notre communication, à l'aide des réseaux sociaux et de notre site internet. Nous avons également valorisé le petit patrimoine communal, avec la statue Saint Roch, des travaux dans le lavoir et dans l'église.

Nous avons surtout préparé la suite, patiemment, avec de nombreux projets ficelés pour les années à venir.

Après ce démarrage en trombe, vient le temps de rendre compte, de prendre le temps de vous présenter notre action et d'expliquer les décisions de notre équipe municipale.

Ce document est, j'en conviens, un peu long, mais il a pour objectif de retracer aussi exhaustivement que possible ces deux premières années de mandat et de vous présenter les projets municipaux à venir.

Bien évidemment, tout ne peut pas être dit, même en 12 pages ! Sachez que je me tiens à votre disposition en mairie, tous les mardis et vendredis, pour vous rencontrer, vous écouter, expliquer et échanger. Je suis joignable au **06 67 76 19 56** pour toute urgence ou pour vous recevoir en rendez-vous.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Fidèlement,
Florent Lacarrère



FLORENT LACARRÈRE

MAIRE DE LABATMALE

**PAYS DE NAY : Conseiller
communautaire** - Commissions
jeunesse emploi insertion, culture et
sports et aménagement du territoire
(PCAET)

Membre du bureau de **Territoire
d'Énergie 64**



AMANDINE CAMBORDE LOUSTEAU

1ÈRE ADJOINTE AU MAIRE

EN CHARGE DE LA JEUNESSE, VIE CULTURELLE ET
ASSOCIATIVE - COMMUNICATION - ÉCOLE

Vice-Présidente du **SIVOS Saint- Vincent Labatmale**

PAYS DE NAY : Commission petite enfance



ISABELLE SANJUAN

2ÈME ADJOINTE AU MAIRE
EN CHARGE DU SOCIAL - DE LA
QUOTIDIENNETÉ - TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

**PAYS DE NAY : Conseillère
communautaire suppléante** -
Commissions action sociale - déchets -
culture et sports - tourisme/montagne



PATRICE FEUGAS

3ÈME ADJOINT AU MAIRE

EN CHARGE DES TRAVAUX
FORÊT COMMUNALE
BÂTIMENTS COMMUNAUX

PAYS DE NAY : Commissions
aménagement du territoire -
eau/assainissement



VIRGINIE GARROT

CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE

EN CHARGE DES JUMELAGES

PAYS DE NAY
Commission tourisme et
montagne



GREGORY LORILLON

CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ

EN CHARGE DE LA GESTION DES
COURS D'EAU ET DE LA
PRÉVENTION DES INONDATIONS

PAYS DE NAY
Commissions déchets -
eau/assainissement



LYDIE LATAPIE SENGÈS

CONSEILLÈRE MUNICIPALE



SÉBASTIEN COTDELOUP

CONSEILLER MUNICIPAL



SOPHIE FERNANDEZ

CONSEILLÈRE MUNICIPALE

PAYS DE NAY
Commissions action sociale -
jeunesse, insertion,
coopérations.



GABRIEL VINUESA ORTIZ

CONSEILLER MUNICIPAL

PAYS DE NAY
Commissions mobilités - petite
enfance



CLÉMENT LACARRÈRE

CONSEILLER MUNICIPAL
PAYS DE NAY

Commissions administration
générale - finances -
développement économique

“
DÉCOUVREZ LES
COMMISSIONS
MUNICIPALES :
SCANNEZ CE QR CODE





La réhabilitation des espaces publics du cœur de bourg

Ce projet, mûrement réfléchi par l'équipe municipale précédente, a débuté par un diagnostic réalisé par le CAUE.

Il a fait l'objet d'un marché public de maîtrise d'œuvre, dont l'attributaire, le cabinet **Pays et Paysages**, nous a proposé plusieurs scénarii d'aménagement. A la suite d'une ultime modification du projet par le Conseil municipal nouvellement élu et grâce à la réactivité de la maîtrise d'œuvre et des entreprises, le projet est désormais achevé.

La réhabilitation des espaces publics du cœur de bourg de Labatmale poursuivait les **objectifs** suivants : embellir, végétaliser, sécuriser et mettre en accessibilité la place du village et ses abords immédiats.

L'**embellissement** devait renforcer l'attractivité de la Commune. Valoriser notre patrimoine rural (église, mairie, fontaine, lavoir) est une priorité pour notre équipe municipale.

La **végétalisation** répond à des considérations écologiques. Elle a permis de limiter l'imperméabilisation des sols. Îlot de bitume et de chaleur l'été, le centre de Labatmale était sujet au ruissellement des eaux de la route départementale 936 en cas de fortes intempéries. Laisser une plus grande place au végétal a désormais la double vertu de recueillir ces eaux de ruissellement mais aussi de limiter l'effet du réchauffement climatique en ombrageant ces espaces. Nous avons fait le choix de n'implanter qu'un seul tilleul sur la place, afin de lui laisser toute latitude pour se déployer. Cela prendra certes quelques années...

La **sécurisation** des espaces publics est partie du constat que le positionnement des voies incitait à la vitesse et au « tout voiture ». La place était à la fois un parking et un lieu de circulation, où la seule règle était celle que se posait chaque automobiliste. Face à l'inhospitalité de cet espace pour les piétons, la réhabilitation a permis de délimiter les espaces, de sanctuariser les lieux dédiés aux piétons, de sécuriser les mobilités douces et de ne laisser que sa juste place à l'automobile.

La réhabilitation du trottoir et la création d'une passerelle permet en outre de sécuriser la circulation des collégiens et lycéens qui se rendent à l'arrêt de bus situé au carrefour du Lourrou en leur évitant de devoir cheminer, par endroits, sur la route départementale.

Enfin, le projet de réhabilitation était inscrit dans notre calendrier de **mise en accessibilité des bâtiments publics**. L'objectif du projet était de créer un stationnement PMR pour l'église, mais aussi d'améliorer celui qui avait été réalisé pour la mairie et d'assurer la liaison entre ces deux bâtiments publics. Le projet est global en ce qu'il consiste à moduler la pente naturelle pour créer des cheminements sécurisés pour les PMR dans l'ensemble du cœur de bourg.



“

ARCHITECTE : PAYS ET PAYSAGES

LOT 1 : VRD : COLAS

LOT 2 : ESPACES VERTS GUILHEM ET FILS

FINANCEMENT

Il a été acté dès notre élection que l'opération de réhabilitation des espaces publics du cœur de bourg serait **LE** projet du mandat.

C'est dans cette optique que nous avons convaincu la **Préfecture des Pyrénées-Atlantiques** de nous octroyer une subvention **DETR** majorée, malgré le caractère peu prioritaire du projet pour l'État (45 704,65€).

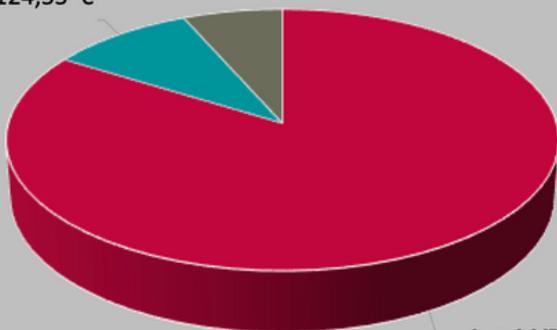
Le **Département des Pyrénées-Atlantiques** a également fortement investi dans la réalisation de notre projet. Nous avons ainsi pu bénéficier d'une intervention pour la sécurisation via les **amendes de police** (6363,39€), d'une subvention **voirie communale** (5107,20€), d'une convention de **co-maîtrise d'ouvrage sur la route départementale** (40 948,52€) et d'un soutien sur la partie "**espaces publics**" (84 604€).

Bonne surprise avant le commencement des travaux, le **Pays de Nay**, titulaire d'une compétence **pluvial**, prendra en charge une partie des travaux (20 000€ *estimatif*).



Lot 2 espaces verts : Guilhem
41 124,55 €

Maîtrise d'œuvre :
28 365,56 €

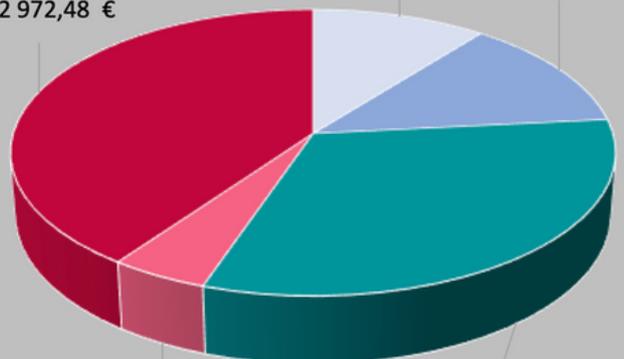


Dépense totale
430 698,10€

Lot 1 VRD : Colas
361 207,99 €

Recettes

Labatmale
172 972,48 €



Pays de Nay
20 000,00 €

Etat (DETR)
45 704,65 €

État (FCTVA)
54 998,86 €

Département
137 022,11 €



La réhabilitation des espaces publics du cœur de bourg

DES SUJETS QUI FÂCHENT ?

" POURQUOI LA FERMETURE DU CHEMIN DU LAVOIR ? "

Il est apparu depuis de nombreuses années que la circulation (en particulier depuis le haut de la D936 et vers la mairie) était devenue dangereuse.

Les excès de vitesse nous ont conduits à prendre cette décision de fermer le haut du Chemin du Lavoir pour **sécuriser les cheminements des piétons et cyclistes**, en quête d'une circulation apaisée.

" LA ROUTE DÉPARTEMENTALE A ÉTÉ RÉTRÉCIE ! "

Pour des questions de sécurité, nous avons volontairement créé des bordures hautes sur la RD936 et modifié la courbe de la chaussée, pour créer une impression d'étroitesse. La largeur de la voie reste conforme au règlement des routes départementales. **Objectif : 50 km/h !**

" LE MURET EST DANGEREUX ! "

Le muret a pour objectif de protéger notamment les enfants pendant les cérémonies officielles. Il crée également un obstacle visuel qui pousse au **ralentissement**. Grâce à lui, nous constatons un meilleur respect des limitations de vitesse.

" L'ABATTAGE DES PLATANES, QUEL DOMMAGE ! "

La décision d'abattre les platanes n'a pas été prise de gaieté de cœur. Elle a pour autant été votée à l'unanimité, pour les raisons suivantes :

1) Les platanes étaient **malades et creux**. Plusieurs d'entre eux avaient déjà été abattus ces dix dernières années. Nous investissons sur plusieurs décennies sur ce cœur de bourg ; le choix a été fait de **"repartir de zéro"**.

2) La réalisation de la mise en accessibilité des bâtiments publics nécessitait de **modifier le niveau du sol**. Nous ne pouvions pas noyer les platanes sous le béton désactivé.

3) Nous voulons déployer une **nouvelle méthode d'entretien des arbres** pour assurer leur durabilité. Nous avons fait le choix de privilégier la plantation d'un arbre principal (le tilleul), laissé en port libre, qui a vocation à ombrager (à terme) toute la place.



BIENTÔT : LA RÉFECTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA PLACE

A la demande de **Territoire d'Énergie 64** (l'ancien syndicat d'énergie - SDEPA), la Commune a délibéré pour remplacer les 11 luminaires de Labatmale contenant des **"ballons fluos"**, désormais interdits par la réglementation.

Le remplacement de l'éclairage conduira à ce que l'ensemble des nouveaux dispositifs d'éclairage, en **LED**, soient concentrés sur le centre-bourg ; la vitrine de notre patrimoine communal.

En outre, il a été décidé de remplacer le projecteur sur la façade de l'église, nocif pour la biodiversité et d'améliorer l'éclairage de notre place rénovée.

Un éclairage spécifique sera créé pour le monument aux morts.

Participation de la commune : **11 913 €**
Participation de Territoire d'Énergie : **48 943 €**

Un grand merci à Territoire d'Énergie 64 pour son accompagnement au quotidien (éclairage public, énergies renouvelables, extension et travaux sur les réseaux...) !



**DÉCOUVREZ
TERRITOIRE D'ÉNERGIE 64
NOTRE REGROUPEMENT DE
COMMUNES POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

[Scannez ce QR code](#)



Tilleul de la Chapelle du Piétat
Lamarque-Pontacq



Sécurité

L'INSTALLATION D'UN DÉFIBRILLATEUR

La Mairie de Labatmale a participé à un groupement de commande de la Communauté de Communes du Pays de Nay pour se doter d'un défibrillateur. Il est à votre disposition, en cas d'urgence, **sous le porche de la mairie.**

On y trouve tout le matériel disponible en cas d'arrêt cardiaque. Dans une telle situation, chaque minute compte.

1) Pendant qu'une personne se charge du massage cardiaque, se rendre à la mairie pour récupérer le défibrillateur / appeler les secours pendant le trajet.

2) Suivre les instructions orales données par le défibrillateur.

Coût du défibrillateur : **1 376,88€**

Fournisseur : **SCHILLER**

ARRÊT CARDIAQUE : 1 VIE = 3 GESTES



66
COMMENT UTILISER UN DÉFIBRILLATEUR ?

PRENEZ 5 MINUTES POUR APPRENDRE LES GESTES QUI SAUVENT

SCANNEZ CE QR CODE



La Route de Hours n'est pas une autoroute !

Des vitesses excessives ont été constatées sur cette route et de nombreux animaux domestiques ont été écrasés.

Face à cette recrudescence d'incivilités, la vitesse y est désormais limitée à **50 km/h**. Des ralentisseurs y seront implantés si les infractions se poursuivent. Pensez aux enfants et aux cyclistes ! Levez le pied !



GESTION DES RISQUES D'INONDATION

Depuis plusieurs années, le **Sausse** menace les habitations de la **Route de Hours** d'inondations significatives et dévastatrices.

Les municipalités successives ont pourtant agi, notamment par le **curage des fossés** qui ont parfois été la cause de ces inondations. Depuis 2020, nous nous sommes attelés à une réflexion globale sur les causes de ces inondations et sur les moyens de les endiguer.

Les **problèmes** sont multiples. La gestion des fossés relève désormais de la compétence **GEMAPI** (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), transférée à la Communauté de communes du Pays de Nay ; la **compétence de gestion des cours d'eau** appartient au SMBGP (Syndicat mixte du bassin du gave de Pau). Ajoutons à cela que **l'urbanisation** est défailante ; que les maisons sont situées beaucoup trop près du Sausse ; les garages situés en bord de ruisseau accentuent les risques, l'érosion des berges est significative...

Pour autant, la Commune de Labatmale ne peut rester passive et impuissante face à ce problème récurrent. C'est la raison pour laquelle **Gregory Lorillon** a reçu délégation du Maire pour travailler sur ce sujet sensible.

Il a ainsi sollicité Luc Bernigolle, du SMBGP afin qu'une **étude de risques** soit menée sur les deux cours d'eau principaux de Labatmale : le Lourrou et le Sausse. Les points de vulnérabilité ont ainsi été ciblés : embâcles, destruction des arbres et haies de nature à tenir les berges, constructions dangereuses en bord de ruisseau, mauvais entretien du ruisseau et des berges, etc.

Cette étude sera suivie de **gros travaux de sécurisation menés par le SMBGP**. Pour autant, toutes les communes ne pourrons pas être sécurisées en même temps. Une priorisation est réalisée par le syndicat.

C'est la raison pour laquelle, dans l'attente, la Commune va solliciter des volontaires pour réaliser de **menus travaux de dégagement des embâcles sur le Sausse**, afin de limiter, à notre niveau, les risques.

Cette responsabilité incombe aussi à chaque **riverain**, qui est tenu à des obligations d'entretien. Vous pouvez consulter le Guide du riverain en scannant ce QR code. La plaquette est disponible en mairie.

Le sujet des inondations est un problème collectif. Nous ne pourrons l'endiguer qu'en travaillant de concert !





Projets



UNE OMBRIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE À LA SALLE DES FÊTES ?

La **SEM ENR64**, une filiale du **SDEPA – Territoire d'énergie 64**, a analysé le potentiel photovoltaïque de notre commune et fait une proposition de création d'ombrières solaires. Le site d'implantation privilégié serait le parking (partie haute) de la Salle des fêtes de Labatmale.

La proposition qui nous a été faite permettrait de produire à une puissance de **181 kWc** et de générer **200,5 MWh/an**, soit l'équivalent de la consommation électrique de **40 foyers** (hors chauffage).

L'ombrière pourrait également être équipée d'une borne de recharge pour véhicules électriques.

Les avantages de cette opération seraient nombreux : protection des voitures contre les intempéries et ombre pour les usagers, production d'électricité verte, couverture gratuite du parking. En effet, l'opération ne supposerait aucun investissement préalable par la commune.



“

UN ENGAGEMENT POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE NOTRE VILLAGE !



LE SITE INTERNET

Cet outil est un projet de longue date, initié par Mathieu Lafargue et réalisé par l'APGL 64. Un grand merci à l'ensemble des personnes qui ont contribué à sa réalisation, et plus particulièrement Lydie Latapie-Sengès, pour la charte graphique du village qu'elle a gracieusement construite et à Jonathan Auribault de l'APGL 64 qui a élaboré le site.

Ce site n'a pas vocation à se substituer aux bulletins municipaux, ni aux moments de convivialité ; c'est un recueil d'information, un complément.

Vous pourrez y découvrir et y suivre l'action municipale, les projets, les réalisations, disposer d'une base d'information sur les démarches administratives, l'actualité des associations et entreprises. Ce site internet vous permettra de suivre l'actualité de votre village, du territoire et de la Communauté de communes du Pays de Nay.

Ce site est en développement constant. Nous sommes attentifs à toutes vos remarques et suggestions pour perfectionner cet outil essentiel pour l'avenir de notre village.



LE CHEMIN DU LOURROU

L'étude du CAUE réalisée en 2014 avait démontré l'intérêt de recréer le Chemin du Lourrou qui relie le centre-bourg au quartier du cutour. Mais eu égard aux coûts engendrés par l'opération, nous n'avons pas pu intégrer ce projet à la réhabilitation des espaces publics du cœur de bourg.

L'idée n'est pas pour autant abandonnée ! Ce projet nous semble utile, favorable au développement des itinéraires de mobilité douce.

Dès 2020, nous avons racheté du terrain le long du Lourrou afin de permettre la re-création de ce Chemin.

Nous envisageons aujourd'hui de créer un chantier citoyen pour recréer ce chemin, avec toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient s'y impliquer.

Affaire à suivre !

“

LA CRISE SANITAIRE A RÉVÉLÉ LA VOLONTÉ DES LABATMALOIS DE PLUS D'ITINÉRAIRES DE MOBILITÉ DOUCE. NOUS SOUHAITONS Y CONTRIBUER



ROUTE DE HOURS

En raison de dégradations conséquentes sur le fond de la Route de Hours, nous avons procédé à la reprise d'une portion de voie en enrobé. L'opération a été réalisée par l'entreprise LAPEDAGNE pour un montant de 30 000 €.

Malheureusement, cette opération n'a pu être considérée comme de l'investissement et a considérablement grevé le budget communal. Nous économisons aujourd'hui pour réaliser la 2ème tranche de l'opération.



Informations diverses

L'ARRIVÉE DE LA FIBRE



Nous l'attendons depuis plusieurs années maintenant... la FIBRE est en cours de déploiement sur Labatmale.

Elle est réalisée sous l'égide du **Département des Pyrénées-Atlantiques** et du **Syndicat Mixte La Fibre 64** par une filiale de SFR, **THD 64**. La délégation de service public engage THD64 à achever le raccordement de chaque maison en 2023.

Pour Labatmale, l'enjeu est conséquent, eu égard au fait que de nombreuses maisons, notamment sur le Chemin Henri IV, ne sont toujours pas raccordées au réseau filaire Orange.

Toutefois, la Mairie n'a aucune prise sur les délais de réalisation des raccordements. Nous sommes, comme vous, en attente de l'achèvement des travaux...

Il est possible de **suivre le déploiement** de la fibre sur le site de THD 64.

- <http://thd64.fr>

Suivez ensuite la rubrique "**carte d'éligibilité**".



**RÉNOVER SON LOGEMENT
POUR FAIRE DES
ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ?**

**1 CONTACT POUR UN CONSEIL DE
CONFIANCE :**

**05 59 05 95 53
PREH@CC-OSSAU.FR**

CIMETIÈRE



Depuis deux ans, nous avons effectué un gros **travail de réflexion et de recherche sur le cimetière communal**.

Aménagement anarchique du cimetière, tombes abandonnées, travaux illégaux réalisés, gestion des incivilités, tout a été abordé par la commission cimetière.

Nous avons rapidement constaté que certains emplacements étaient totalement abandonnés, voire même dangereux, certaines pierres tombales étant fracturées. C'est la raison pour laquelle nous avons engagé une procédure de **récupération des emplacements abandonnés** pour recréer de la cohérence d'aménagement et de l'espace pour les futurs défunts.

Un **règlement du cimetière** est également en cours d'élaboration pour lutter contre les travaux non-autorisés et pour mieux règlementer le tri des fleurs fanées/ terre/fleurs en plastique/pots.

Vous pourrez bientôt consulter ce règlement qui sera à votre disposition au cimetière. En attendant, au moindre doute, **consultez la mairie avant toute intervention**, travaux ou inhumation dans le périmètre du cimetière.

DÉCHETS SOYONS RESPONSABLES

Depuis notre élection en 2020, nous avons été confrontés à de nombreuses incivilités liées à des abandons illégaux de déchets.

Une partie de la **forêt communale** a été transformée en **décharge sauvage**. Une plainte a été déposée au nom de la commune et une enquête a été diligentée par la Gendarmerie de Nay. De l'amiante, des meubles, du ciment, des cadavres de bouteilles et même d'animaux morts y ont été retrouvés. Le conseil municipal s'est chargé de nettoyer la forêt. Cette situation est purement inacceptable et nous appelons à la vigilance collective pour ne plus que cela se reproduise !

Par la suite, des habitants ont pris l'habitude de déposer leurs déchets dans les **poubelles de la Salle des fêtes**. Ces containers sont destinés aux locataires de la salle des fêtes. Eu égard aux nombreuses pollutions engendrées, il a été décidé de ne plus laisser ces containers à dispositions. **Le dépôt d'ordures y est interdit !**

Là encore, nous faisons appel à la responsabilité collective. Nous poubelles sont ramassées en porte à porte, profitons-en !





Vie communale



L'AIDE AUX ASSOCIATIONS

Nos associations sont l'âme et font la vie de notre village. C'est la raison pour laquelle le Conseil municipal poursuit son effort pour accompagner au mieux les associations Labatmalaises et celles et ceux qui contribuent à son animation.

Nous faisons le choix pour autant de ne pas nous disperser en soutenant des

associations nationales ou des villages voisins.

La pandémie a mis à rude épreuve les bénévoles de nos associations et fait perdre les bonnes habitudes aux Labatmalaises et Labatmalois. Plus de fêtes, plus d'événements culturels et sportifs. Nous voulons les accompagner dans ce redémarrage difficile !

Les subventions versées en 2022 :

- Amicale des sapeurs pompiers de Pontacq : 50€
- FNACA (anciens combattants) : 50€
- Notre histoire entre Sausse et Lagoin : 50€
- ADMR Vallée de l'Ousse : 100€
- Comité des fêtes : 400€

Béarn Bike nous a fait savoir que l'association se contenterait de la mise à disposition gratuite de la Salle des fêtes.



66 LA PASSEM - SOUTIEN À LA NOUSTE LENGA

Nous avons également "acheté" 1km de course à cette course pour marquer notre soutien à la langue occitane. Cela se traduit par l'octroi d'une subvention de 100€.

L'ÉCOLE LABATMALE - SAINT-VINCENT

Retour sur les bancs de l'école avec 32 élèves en pleine forme dans la joie et la bonne humeur !

Nous prévoyons déjà une classe découverte dans l'année avec le succès de celle de l'an passé effectuée à Arzacq.

D'autres projets seront maintenus comme le duathlon, la piscine et si on peut le cinéma et le goûter de Noël offerts par le SIVOS ; sans oublier le fête de l'école bien sûr le 23 juin 2023.

A bientôt !
Sandra GUARDIERA
Directrice du RPI Saint Vincent-Labatmale



JUMELAGE

Comment prendre notre part dans l'animation du village, sans empiéter sur l'action des associations qui font déjà un travail remarquable, tout en proposant quelque chose de nouveau ? Notre réponse a été : le jumelage.

Qu'es aquò ? Le jumelage est un **pacte d'amitié** entre une commune française et une commune européenne, créé pour réaliser des **projets communs**. Ses objectifs sont les suivants : pratiquer des échanges culturels, notamment pour les jeunes, partager des idées et des bons procédés en matière de politiques publiques, d'initiatives associatives, éducatives et culturelles et de valorisation du territoire.

Pour réussir le projet, nous avons adhéré à l'**Association des communes jumelées de Nouvelle-Aquitaine**, qui nous accompagne techniquement. **Virginie Garrot** a reçu délégation pour travailler à ces relations internationales.

Aujourd'hui, nous avons noué contact avec les villages de **Laggan** (Écosse) et de **Santa Cilia** (Espagne, Aragon). Nous espérons que l'un de ces deux projets aboutira pour vous proposer des événements avec ces villages.

Intéressé-e pour vous impliquer dans le projet de jumelage ?
Contactez-nous !

NAISSANCES

2020 : Fanny Marrimpoey, Joaquin Vinuesa Fougere, Naoloan Aupeix.

2021 : Maël et Axel Camborde, Paul Destang, Maxence Lonlas.

2022 : Xavi Caubios Ascensio

MARIAGES

2020 : Aurélie Baumes et Bruno Aupeix

2021 : Amandine Lousteau et Julien Camborde

DÉCÈS

2020 : Yves Feugas, Simone Gauzé, Yvette Lacaze, François Chassagne.

2021 : Gérard Saint-Picq

2022 : Françoise (Juliette) Marrimpoey, Bernadette Dartiguelongue, André Pomiès, Sandrine Coupau.

URBANISME

NOUVELLES CONSTRUCTIONS

- Julien et Amandine Camborde (Lousteau)
- Alicia Sarthou (réhabilitation)
- Bastien Bidau et Elodie Machado-Preto (en cours)
- Marc Cabanne et Laura Dartiguelongue (en cours)

Patrimoine



LE SAINT ROCH RÉHABILITÉ

La restauration de la statue Saint-Roch située au sommet de la fontaine est achevée grâce au concours financier de la Communauté de communes du Pays de Nay. Un grand merci à Christian Petchot-Bacqué, Marc Dufau et Virginie Rosato ainsi qu'au CAUE des Pyrénées-Atlantiques pour leur accompagnement financier et technique sur ce projet !

Le conseil municipal a choisi l'option d'une sculpture à l'identique qui a été réalisée par Jean-Jacques Abdallah, domicilié à Arras en Lavedan ; il a réalisé en trois mois cette remarquable sculpture en pierre d'Arudy mesurant 1,10 m de haut. Le sculpteur nous a confié que c'était sa première réalisation de style « classique » et c'est une belle réussite.

L'ancienne statue de Saint-Roch dominant la fontaine avait été détériorée par les intempéries. Elle datait de la fin des années 1060. La municipalité précédente avaient initié le projet de la remplacer grâce à une étude menée par le CAUE 64.

Coût des travaux : **5 750€**
Subvention Pays de Nay : **1 500€**



LE LAVOIR



Le lavoir de Labatmale a été réaménagé pour accueillir une colonie de poissons rouges et de carpes koï, des poissons japonais d'eau froide.



En 2020, avec l'aide de Jean Louis Fréchou, notre équipe municipale s'est attelée à la remise en état du lavoir (nettoyage et étanchéité). Il a été transformé en bassin pédagogique. Le lavoir est désormais un incontournable pour les enfants qui fréquentent l'aire de jeux !

Le lavoir de Labatmale est alimenté par une source, qui provient de la côte de Labatmale. Par gravité, l'eau de la source alimente la fontaine Saint Roch, s'écoule dans le lavoir pour finalement se jeter dans le Lourrou. Le bassin est désormais un écosystème naturel à part entière.

La source permet la fourniture continue d'une eau fraîche et de qualité, en renouvellement permanent. Les plantes aquatiques ont une fonction d'oxygénation du bassin et contribuent à la propreté de l'eau.

Bien entendu, les poissons qui vivent dans le lavoir ne sont pas destinés à la pêche. Merci de respecter leur tranquillité et de ne pas polluer l'eau qui constitue leur milieu !

INCENDIE ET TRAVAUX DANS L'ÉGLISE

Le 1er septembre 2020, un véhicule a accidentellement pris feu sur la place du village de Labatmale, à deux mètres à peine de l'église, dont la porte a rapidement été attaquée par les flammes. Ce n'est que grâce à l'intervention rapide des forces de la brigade de gendarmerie de Pontacq-Nay et des sapeurs-pompiers de Nay, Soumoulou et Pontacq que notre église a pu être sauvée in extremis. Ils ont toute notre gratitude !

Notre assurance nous a permis d'effectuer une réparation immédiate. Elle a été réalisée par Sandrine MARQUET pour un montant de **5 200,80 €**

Le parquet de l'autel secondaire de l'église, usé par les moisissures, a également été remplacé par Sandrine MARQUET pour un montant de **3 840,00 €**.

À la demande du curé, une canalisation a été tirée jusqu'à l'église pour permettre la création d'un point d'eau.





Les échos du Pays de Nay



UN CENTRE CULTUREL ET CINÉMA À NAY

Christian Petchot-Bacqué
Maire de Lagos
Président du Pays de Nay

Cela fait aujourd'hui près de 10 ans que les élus de la Communauté de communes du Pays de Nay planchent sur la création d'une **médiathèque** tête de réseau et d'un **cinéma**. Il a fallu convaincre les maires successifs, puis trouver un consensus sur son implantation.

Grâce au travail acharné de **Marc Dufau**, de **Sandrine Cadeac** et de la commission

culture, le projet est désormais validé ! Il sera implanté sur la **place de Nay**, là où se trouvait l'ancienne Gendarmerie.

Après les phases d'étude du projet et du concours d'architectes menées à bien lors du précédent mandat (cabinet King Kong), la réalisation du projet de Centre culturel, médiathèque et cinéma 2 salles, vient de démarrer.

Les travaux sont prévus pour une durée de **24 mois**.

L'ouverture prévisionnelle du centre culturel est fixée au mois de **septembre 2024**.

Le budget de l'opération est de **8 356 118 € HT**.



“

NOUS AVONS LA CHANCE D'APPARTENIR AU PAYS DE NAY, UN TERRITOIRE ET UNE INSTITUTION DYNAMIQUES, AU SERVICE DE NOMBREUX PROJETS STRUCTURANTS ET INNOVANTS !

L'ADO'BUS À LABATMALE

Vous l'avez peut-être vu stationner sur le parking de la Salle des fêtes, l'Ado'bus vient désormais à la rencontre des enfants de Labatmale.

Qu'es aquò ?

Il s'agit d'un bus aménagé où l'on trouve une salle de jeux et de réunion, une cuisine, un espace informatique, information et prévention, qui va à la rencontre des jeunes (11-17 ans) dans les 29 communes du Pays de Nay pour leur proposer des activités ludiques, toujours à prétexte pédagogique.

L'Ado'bus est déjà venu trois fois à la rencontre des jeunes Labatmalois pour une soirée cinéma, une journée jeux de société et une journée de travail sur le jumelage de la commune.

Pour y participer, contactez **Fabienne Escande** au **07 85 81 30 06** ou adobus@paysdenay.fr.



DE NOMBREUX PROJETS !

Après deux années de réflexion, l'après COVID va permettre au Pays de Nay de déployer ses projets.

Le Col du Soulor sera réaménagé pour re-naturer le site, les paysages et mieux concilier l'activité pastorale avec le tourisme.

Après la restauration du **calvaire de Lestelle-Bétharram**, un projet de valorisation du patrimoine industriel du Pays de Nay s'engage, avec une **modélisation 3D des anciennes forges d'Arthez d'Asson**.

Un espace extérieur sera bientôt créé à la **piscine Nayéo** pour proposer des activités de plein air aux enfants pendant l'été.

À l'aune du dérèglement climatique, le Pays de Nay travaille à la captation - en régie - de nouvelles sources pour **sécuriser la ressource en eau potable** pour les décennies à venir.

Nous travaillons aussi sur notre Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), une **feuille de route de la transition écologique** pour les décennies à venir : mobilités propres, énergies vertes, préservation de l'environnement, etc. L'objectif fixé est de rendre notre territoire plus résilient face au bouleversement climatique.



Labatmale infos

La parole à nos associations

LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a connu deux années quelque peu difficiles en raison de la pandémie. Nous le regrettons et souhaitons à présent animer le village, recréer du lien social, ramener de la fête et de la convivialité dans notre chère commune de Labatmale.

Nous comptons sur votre soutien, votre joie de vivre et votre participation, aux

événements à venir afin de partager de bons moments.

La date des fêtes 2023 est d'ores et déjà fixée. Nous rattraperons donc notre retard du 26 au 29 mai 2023. Nous ferons tout ce qu'il faut pour que ces fêtes soient réussies ! Nous nous réunirons dans les prochaines semaines en espérant pouvoir vous proposer une animation d'ici là !

Pour perpétuer la tradition, les jeunes conscrits des années 2020, 2021 et 2022 seront contactés afin de rejoindre l'association s'ils le souhaitent pour vivre ces instants magiques de la jeunesse.

Envie de participer au comité ? Vous pouvez me contacter au 06 35 97 56 58. Nous comptons sur vous !

Manon Cazajous

Présidente du Comité des fêtes



NOTRE HISTOIRE ENTRE SAUSSE ET LAGOIN

Encore jeune, notre association créée en 2019, mérite une présentation afin d'être mieux connue des habitants des communes de Labatmale et de Saint-Vincent. Cette association, d'une quinzaine d'adhérents, oeuvre autour du patrimoine, bâti et non bâti de ces deux communes et a pour actions principales l'inventaire et la valorisation de ce patrimoine. L'objectif affiché étant de restituer ces mémoires collectées, souvenirs, écrits, images, etc, toutes ces traces fragiles qui constituent l'histoire des familles et des communautés, héritages essentiels de nos communes.

Nous souhaitons que les gens d'ici nous témoignent le meilleur accueil en nous ouvrant leurs archives, boîtes à souvenirs, et en venant nous rencontrer lors des temps forts annuels.

Voici quelques exemples de sujets pouvant aider à apprécier notre démarche ; Habitats perdus de Garue, Scories de forges, Fours à chaux et moulins, Cartes anciennes, Toponymes, patronymes locaux...

Site internet :

<https://nhsl06.wixsite.com/entre-sausse-lagoin>

BÉARN BIKE 64

Après deux années blanches, Béarn Bike 64 renouera cet automne avec ses traditionnelles **randonnées Labatmalaises**.

Nous organisons une randonnée VTT et marche semi-nocturne le **samedi 1er octobre**.

Au programme :

- 2 parcours **marche** (8 et 13 km)
- 2 parcours **VTT** (20 et 30 km).

Inscription à partir de 18h30 à la salle des fêtes de Labatmale (5€). Départ à 19h30. Gilet, éclairage et, le cas échéant, autorisation parentale mineurs obligatoires.

Une buvette et la restauration sont prévus. Nous comptons sur votre participation à cet événement et pour en parler autour de vous !

Au-delà des événements que nous organisons, nous participons à diverses courses et nous retrouvons toutes les semaines pour des entraînements.

Pour nous rejoindre, vous pouvez nous contacter via notre page Facebook : <https://www.facebook.com/bearn.bike> ou par mail à herve.saintpicq@sfr.fr.

“
ZUMBA/BOKWA/CARDIO
À LA SALLE DES FÊTES
LE MARDI SOIR

CONTACT :

sevenphoenixfit@gmail.com



À votre service



LE MOT DE LA SECRÉTAIRE DE MAIRIE DELPHINE LAMBALOT

Chers administrés,

Je suis disponible en mairie, pour vous conseiller, vous accompagner ou pour tout renseignement, **le mardi de 13h à 19h** (une semaine sur deux de 13h à 18h) et **le vendredi de 9h à 12h**.

Je souhaitais vous communiquer quelques informations complémentaires.

Depuis le 1er janvier 2022, la plateforme www.e-permis.fr est mise à

vos dispositions pour transmettre vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme.

Celle-ci vous permet :

- **Un service accessible à tout moment** et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.
- **Un gain de temps** : plus besoin de vous déplacer.

- **Une démarche plus écologique**, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.

La mairie de Labatmale n'est plus habilitée pour la délivrance des **cartes nationales d'identité**. Il faut prendre rendez-vous auprès des mairies de Nay, Soumoulou ou Pau et réaliser une pré-demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr

Je reste à votre disposition pour toute démarche ou complément d'information.



“
BOITE À IDÉES
SCANNEZ LE QR CODE



CONTACTS UTILES

↳ **Le Maire** - Florent Lacarrère - 06 67 76 19 56 - lacarrereflorent@hotmail.fr

↳ **La 1ère adjointe** - Amandine Lousteau Camborde - 06 72 42 2291

↳ **La 2ème adjointe** - Isabelle Sanjuan - 06 41 42 04 02

↳ **Le 3ème adjoint** - Patrice Feugas - 06 09 77 55 67

↳ **La Mairie** - 05 59 53 65 77 - mairiedelabatmale@wanadoo.fr

Mme Delphine Lambalot - Secrétaire de Mairie

Ouverture au public le mardi après-midi et le vendredi matin

↳ **Gendarmerie** de Pontacq-Nay - 05 59 53 77 60

↳ **Pompiers** - Centre de secours de Pontacq - composez le **18**

↳ **SAMU** - composez le **15**

↳ **Garde médicale week-end** - composez le **3966** depuis tout téléphone

↳ **Réseaux électriques** - Enedis - 09 72 67 50 64

↳ **Eau** - SATEG - 05 62 90 61 11 - 05 62 90 07 17

↳ **Communauté de communes du Pays de Nay** - 05 59 61 11 82 - contact@paysdenay.fr
(déchets, crèches, eau et assainissement, portage de repas, ...)

↳ **Ado'bus du Pays de Nay** - Fabienne Escande - adobus@paysdenay.fr - 07.85.81.30.06

↳ **Transport à la demande** du Pays de Nay - 09 70 870 870

↳ **Plateforme de rénovation énergétique** - 05 59 05 95 53 - preh@cc-ossau.fr